

16 fév 2017 -14:31

« Ensemble contre les mutilations génitales féminines » - Lancement d'une plate-forme européenne de connaissances pour les professionnel-le-s

Bruxelles, le 16 février 2017 - Le GAMS Belgique et INTACT, en collaboration avec le réseau des Stratégies Concertées de lutte contre les MGF et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes lancent ce jeudi à 11h30 la Plate-forme Européenne de Connaissance et de Formation UEFGM (United to END FGM), une plateforme en ligne gratuite offrant informations et conseils pratiques aux professionnel-le-s confronté-e-s, dans le cadre de leurs activités, aux mutilations génitales féminines.

La plate-forme comprend : un cours d'apprentissage en ligne disponible dans 9 langues, des informations spécifiques à 11 États membres de l'UE, ainsi que des « connaissances en direct », webinaires et forum de discussion en ligne.

Le 6 février dernier lors de la journée internationale de tolérance zéro aux mutilations génitales féminines, il a été rappelé l'importance de former les professionnel-le-s de tous les secteurs pour un meilleur accompagnement des filles et femmes ayant subi une MGF et pour la prévention. Cette plate-forme répond à ce besoin de formation.

Le cours en ligne vise à sensibiliser et à améliorer les connaissances sur les mutilations génitales féminines des professionnel-le-s de divers secteurs (santé, asile, justice, police, éducation, protection de l'enfance, médias...) mais également des ONG, des organisations de femmes, des centres d'hébergement offrant soutien et protection, à travers 13 modules.

Les informations spécifiques aux 11 États membres de l'UE couvrent les données nationales, le cadre juridique, les politiques, les étapes dans la lutte contre les mutilations génitales féminines, des conseils, des ressources et les points focaux nationaux, ainsi que les conventions internationales et européennes.

La plate-forme est le résultat d'un projet transnational financé par l'Union européenne et mis en œuvre par un consortium de 12 organisations partenaires et 4 organisations associées . Le projet

visait à concevoir et à mettre en place une plate-forme de connaissances pour fournir un soutien plus adapté aux femmes ayant subi des MGF et des actions de prévention et servir de centre de ressources. Avec cette plateforme, la Belgique répond à une de ses obligations de mieux prévenir et combattre cette forme spécifique de violence à l'égard des femmes et des filles telle que définie dans la Convention du Conseil de l'Europe sur la violence à l'égard des femmes (Convention d'Istanbul ratifiée le 16 mars 2016 et entrée en vigueur le 1er juillet 2016 en Belgique).

Pour plus d'informations, voir le dépliant ci-joint et le site : [www.uefgm.org](http://www.uefgm.org)

Vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=XzTxVMwKYzM>

Contact presse :

Fabienne Richard : 0473 410 691 (GAMS Belgique)

Christine Flamand : 0497 550 456 (INTACT)

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'organisme d'intérêt

public qui a pour mandat de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination et d'inégalité basée sur le sexe. Et ce, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer cette égalité dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

L'asbl GAMS-Belgique est active dans les champs de la prévention et de la promotion de la santé, de l'éducation permanente, de la cohésion sociale et de l'égalité des chances. L'association mobilise plusieurs stratégies : la sensibilisation du grand public, la prévention auprès des communautés, la formation continue des professionnels, un accompagnement individuel et des activités de groupe pour les jeunes et les adultes, l'organisation de la concertation des acteurs (Réseau des Stratégies concertées de lutte contre les MGF), le plaidoyer politique national et international et l'appui de projets en Afrique.

L'asbl INTACT, quant à elle, développe des activités complémentaires dans la mesure où elle constitue un « lieu de référence » sur les questions juridiques liées aux MGF et d'autres pratiques traditionnelles néfastes (consultations juridiques à destination des particuliers et des professionnels, soutien dans les demandes d'asile, plaidoyer, action pénale). Ces deux associations unissent leurs compétences dans la formation commune des professionnels.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes  
Rue Ernest Blerot 1  
1070 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 233 44 00  
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah  
Contact de presse  
+32 2 233 52 82  
[komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be](mailto:komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be)

Liesbet Vanhollebeke  
Experte en communication  
+32 233 41 75  
[liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be](mailto:liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be)